

**Données prises en compte :**

Marié(e) + 3 enfants

45 ans

Début de carrière : 26 ans

Âge départ à la retraite : 67 ans

Evolution de son BNC :

. Durant les 5 1 <sup>ères</sup> années (entre 26 et 30 ans inclus)	60 000 €
. Entre 31 ans (inclus) et 35 ans (inclus)	80 000 €
. Entre 36 ans (inclus) et 59 ans (inclus)	100 000 €
. Entre 60 ans (inclus) et 67 ans	80 000 €

Montants mensuels des pensions et des réversions brutes estimées  
si arrêt d'activité à 67 ans

A l'attention de : cas n°1	Pension brute à 67 ans	Réversion brute au profit du conjoint	
Régime de base CNAVPL	908 €	490 €	à 55 ans sous conditions de ressources
Régime complémentaire CARCDSF	1 807 €	1 084 €	à 65 ans
Régime supplémentaire PCV	873 €	524 €	à 65 ans
<b>TOTAL</b>	<b>3 588 €</b>	<b>2 098 €</b>	
<b>Taux de remplacement</b>	<b>53,82%</b>	-	

Evolution de la pension brute  
en fonction de l'âge de départ à la retraite

62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
2 316 €	2 551 €	2 802 €	3 057 €	3 325 €	3 588 €
Evolution / n-1	10,15%	9,84%	9,10%	8,77%	7,91%

Application d'un taux de 7,10% sur les pensions brutes versées  
*Taux des prélèvements sociaux en vigueur actuellement*